

Entretien avec Geneviève Fioraso, ministre française de l'Enseignement supérieur et de la recherche

«La France soutient pleinement le renforcement des échanges dans le cadre du 5+5»

Prenant part à la première réunion des ministres de la Recherche des pays du dialogue 5+5 qui se tient aujourd'hui à Rabat, Geneviève Fioraso, explique dans un entretien exclusif accordé au «Matin» le contexte de sa visite au Maroc. La ministre française de l'Enseignement supérieur et de la recherche y évoque également plusieurs sujets importants relatifs à la coopération franco-marocaine dans le domaine de l'enseignement supérieur. La co-diplomation, le projet d'Institut euro-méditerranéen de technologie et d'architecture de Fès, l'engouement des étudiants marocains pour les études dans l'Hexagone, les facilités qui leur sont offertes... sont autant de questions abordées par la haute responsable française.

Le Matin : Dans quel contexte s'inscrit votre visite au Maroc, la quatrième depuis votre prise de fonction en tant que ministre de l'Enseignement supérieur et de la recherche ?

Geneviève Fioraso : Quelques mois seulement après avoir accompagné le Président de la République lors de sa visite d'État à Rabat et à Casablanca, je me rends une nouvelle fois au Maroc afin de participer, à l'invitation de mon homologue Lahcen Daoudi, à la première réunion des ministres de la Recherche des pays du dialogue 5+5, qui se tient aujourd'hui à Rabat.

La France soutient pleinement le renforcement des échanges dans le cadre du 5+5. Celui-ci constitue à nos yeux un lieu privilégié pour travailler ensemble sur des projets concrets et conforter ainsi la dynamique de rapprochement des pays des deux rives de la Méditerranée que le Président François Hollande a une nouvelle fois appelée de ses vœux lors de son discours devant les Ambassadeurs de France le 27 août dernier. Cette réunion sera pour nous l'occasion de définir des axes de coopération prioritaires sur lesquels mutualiser nos efforts dans le domaine de la recherche. Elle nous permettra également

Où en est la mise en œuvre de la dynamique de co-diplomation lancée par Sa Majesté le Roi et le Président François Hollande en avril dernier ?

Le Président de la République et le Roi Mohammed VI ont mis en avant en avril dernier leur souhait de faire de l'éducation et de la formation une priorité du partenariat franco-marocain. À ce titre, il a notamment été prévu de créer plusieurs établissements d'enseignement supérieur au Maroc, en partenariat avec de grandes écoles et des universités françaises.

Ces filières de co-diplomation permettront de répondre à la forte demande d'enseignement supérieur qui s'exprime aujourd'hui au Maroc et d'offrir la chance à des étudiants marocains ou africains qui ne peuvent ou ne souhaitent pas effectuer leurs études en France de bénéficier d'une ingénierie pédagogique française et d'un diplôme français. Nous sommes mobilisés, côté français et côté marocain, pour que ces établissements puissent voir le jour au plus vite. L'École d'architecture de l'Université internationale de Rabat, fruit d'un partenariat avec l'École d'architecture de Nancy et deux écoles d'architecture parisiennes, vient d'ailleurs d'être et déjà d'ouvrir

Le projet d'Institut euro-méditerranéen de technologie et d'architecture de Fès, signé devant les deux Chefs d'État en avril dernier, a pour ambition de devenir le premier établissement public euro-méditerranéen d'enseignement supérieur et de recherche dédié à l'ingénierie et à l'architecture. Situé sur le campus de l'Université euro-méditerranéenne de Fès, il sera ouvert aux bacheliers de l'ensemble des pays du pourtour de la Méditerranée. Il offrira à ces derniers un cadre de formation professionnalisant à haute valeur ajoutée leur permettant d'acquies des diplômes reconnus au niveau européen, au Maghreb et au Moyen-Orient. Il sera également ouvert sur l'Afrique subsaharienne, où des partenariats seront recherchés. L'ouverture de cet établissement, fruit d'un partenariat avec le groupe des écoles d'ingénieurs français INSA, est prévue à titre pilote à la rentrée 2014 (avec la mise en place d'un cycle de master international en formation continue) et constituera un signal fort et concret de l'engagement de la France et du Maroc en faveur de la dynamique euro-méditerranéenne. La France prévoit d'y contribuer en mettant progressivement à disposition du futur établissement une vingtaine d'enseignants-chercheurs, dont elle assurera la rémunération.

Qu'est-ce qui a changé depuis un an en ce qui concerne l'accueil des étudiants marocains en France ? Peut-on avoir, sur le plan quantitatif, quelques ordres de grandeur ?

La nouvelle politique française en matière de mobilité constitue certainement le principal facteur de changement dans la relation franco-marocaine depuis un an. Comme vous le savez, le gouvernement a décidé de sa prise de fonctions en mai 2012

fait une règle de l'obtention de visas pluriannuels pour l'ensemble des étudiants en master et doctorat, et des chercheurs. De plus, nous avons étendu à 12 mois l'autorisation de séjour pour les étudiants qui souhaitent compléter leur formation en fin d'études par une expérience professionnelle. Ces mesures ont été mises en place de manière prioritaire avec le Maroc, avant d'être généralisées à l'ensemble des pays émergents.

S'agissant des étudiants, les résultats de ces nouvelles orientations ne se sont pas fait attendre, et nous nous en réjouissons. Avec plus de 32 000 étudiants en France, les Marocains représentent déjà le premier contingent d'étudiants étrangers en France. Le nombre de demandes déposées par des étudiants marocains pour effectuer des études en France a toutefois encore progressé de 15% depuis le début de l'année 2013, qui constituera ainsi une année record en la matière. On ne peut que s'en réjouir, car cela illustre la relation d'amitié entre nos deux pays ainsi que l'attractivité de l'enseignement supérieur français. Nous souhaitons encourager cette dynamique, en continuant à améliorer l'accueil des étudiants étrangers et la facilitation de leurs démarches. Les mesures que j'ai inscrites dans la loi relative à l'Enseignement supérieur et la recherche votée le 22 juillet dernier vont dans ce sens (titre de séjour pluriannuel par cycles d'études, mise en place du «guichet unique» sur les campus regroupant en un seul lieu les services des préfectures et tous les services d'accueil, de logement et de santé).

Cinq mois après la visite du Président François Hollande



Geneviève Fioraso.

au Maroc, quelles sont les principales échéances à l'ordre du jour de la relation bilatérale franco-marocaine ?

La relation franco-marocaine connaît une dynamique véritablement exceptionnelle depuis un an, avec plus d'une vingtaine de visites ministérielles et parlementaires au Maroc, la venue du Premier ministre et surtout la visite officielle du Président de la République, à l'invitation de Sa Majesté le Roi. Nous devons aujourd'hui nous mobiliser pour la mise en œuvre de la soixantaine d'accords signés à ces occasions, qui ont non seulement pour ambition d'accompagner le Maroc dans son développement, mais également de permettre à la France de rester son partenaire de

référence, dans un esprit d'ouverture à l'Afrique subsaharienne. Les mois à venir seront évidemment marqués par de nombreuses échéances bilatérales, à l'instar de la célébration du 70e anniversaire de la libération de la Corse (à laquelle ont participé de nombreux soldats marocains), de l'organisation de grandes expositions sur le Maroc dans plusieurs musées français, de la tenue à Rabat dans les prochains mois du premier Forum parlementaire franco-marocain, de la prochaine rencontre entre les deux gouvernements prévue en France en 2014, ou encore de l'invitation du Président de la République au Roi à effectuer une visite officielle en France. ■

Propos recueillis par Abdelhadi Gazi

d'évoquer la thématique de l'enseignement supérieur, indissociable de celle de la recherche, autour d'un dialogue au sujet du futur Institut de technologie et d'architecture euro-méditerranéen qui ouvrira prochainement ses portes sur le campus de l'Université euro-méditerranéenne de Fès. Enfin, la question de la mobilité des étudiants sera également abordée, car il s'agit pour tous nos pays d'un levier essentiel pour faire face aux défis de la croissance et de la compétitivité.

ses portes et délivrera des doubles diplômes. J'ai bon espoir que d'autres établissements prennent sa suite dès la rentrée 2014.

Qu'en est-il plus précisément du projet de création d'un INSA (Institut national des sciences appliquées) international sur le campus de l'Université euro-méditerranéenne de Fès ? Et est-ce qu'on peut tabler sur un échéancier précis pour sa mise en œuvre ?

d'abroger la circulaire Guéant relative à l'accès au marché du travail des diplômés étrangers, car nous considérons que l'accueil des étudiants étrangers participe au rayonnement de la France, ainsi qu'à l'attractivité nationale et internationale de notre enseignement supérieur. De grands chantiers ont été engagés depuis pour faciliter la délivrance de visas, avec l'objectif notamment de délivrer davantage de visas de circulation : la loi relative à l'enseignement supérieur et à la recherche du 22 juillet 2013